

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Avril 2009 – Rédac chef : P. Le Scouëzec

Chers impôts locaux

La situation économique des Picards n'est pas des plus favorables, notamment en matière de revenus. Pourtant, ils ont vu leurs impôts locaux augmenter beaucoup plus vite que le reste des Français. Ainsi, le taux d'évolution moyen des taux d'imposition votés par le conseil régional de Picardie pour le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe professionnelle entre 2004 et 2009 a augmenté de 35,8%, situant la région au 8^{ème} rang national. De même, si l'on observe sur la même période l'évolution des taux de ces 3 impôts locaux dans les départements et que l'on y ajoute celui de la taxe d'habitation, la Somme arrive au 10^{ème} rang avec une hausse de +30,8%, l'Oise au 20^{ème} avec +26,2% et l'Aisne au 48^{ème} avec 18,2%. En clair, les Picards financent par leurs propres impôts les investissements et prestations que l'État ne leur accorde pas par ses crédits. Une double injustice qui pèse encore plus lourd sur les foyers picards en ces temps de crise.

Le chiffre du mois

22,1%. C'est la part des jeunes picards qui éprouvaient des difficultés de lecture lors des journées d'appel de préparation à la défense (JAPD) en 2007. Ce taux situe la Picardie en dernière position, loin de la moyenne nationale (12,0%) et de la région qui la précède, la Bourgogne avec 16,4% ! Pire, l'Aisne, l'Oise et la Somme occupent aussi les trois dernières places du classement départemental avec, respectivement, des taux de 24,5%, 21,8% et 20,3%. Cette difficulté à comprendre l'écrit n'est pas sans conséquence sur le niveau global de formation des Picards.

Chute des embauches en 2009

Les intentions d'embauche des entreprises picardes chutent de 33% par rapport à 2008, selon l'enquête sur les besoins en main d'œuvre 2009. C'est l'une des trois régions où la baisse est la plus marquée, nettement plus forte que la moyenne nationale (-24%). Les recrutements seraient limités à 18100 contre 27000 l'année précédente. Cela fait moins de 40 recrutements pour 1000 salariés picards, un des taux les plus faibles de France. La proportion d'établissements projetant d'embaucher tombe à 15,7% contre 23,7% en 2008 (16,9% au plan national).

L'autre grande caractéristique de ces besoins de main d'œuvre est l'augmentation de la précarité des emplois avec la hausse de la part des projets saisonniers dans les intentions de recrutement : elle est de 23% en Picardie contre 17,9% en 2008. Si elle reste inférieure à la moyenne nationale (28,7%), sa croissance est presque le double de celle observée au plan national. Cette précarité renforcée est souvent liée aux activités agroalimentaires et touristiques comme le montre la part des embauches saisonnières dans les bassins d'emploi de Laon (29,4%), d'Abbeville (42,6%) et du Santerre (52,2%).

Les secteurs picards les plus touchés sont l'industrie (-18 points) et la construction (-16 points), où les intentions d'embauches sont divisées par deux ! Mais presque toutes les activités sont concernées par ce recul. Les services rassemblent l'essentiel des projets envisagés par les employeurs picards (58,6%). C'est dans ce domaine que l'on trouve deux secteurs où la propension à recruter reste élevée : l'hôtellerie restauration (23,2%) et les transports (22,7%).

La baisse des recrutements est envisagée dans l'ensemble des bassins d'emploi. Toutefois, le niveau reste élevé dans deux zones de l'Aisne, celles de Château-Thierry (19,4%) et Laon (18,4%). Trois autres zones connaissent des taux supérieurs à la moyenne régionale : celles de Beauvais, Abbeville et Hirson. En revanche, trois bassins de l'Aisne connaissent de faibles intentions d'embauche ; ce sont ceux de Saint-Quentin (14,1%), Chauny (14,0%) et Soissons (13,4%), soulignant la situation très contrastée de ce département.

Les étrangers n'investissent plus en Picardie

Le bilan 2008 des investissements étrangers en France montre que 451 emplois ont pu être « créés ou maintenus » en Picardie grâce à eux. C'est peu. Cela ne représente que 1,4% des 31932 emplois qui l'ont été au plan national et, surtout, c'est moitié moins que le résultat de 2007 (984 emplois) alors que ce nombre est à peu près stable à l'échelle de la France. Pour la Picardie, cela ne représente que 0,7 emplois créés ou maintenus par l'investissement étranger pour 1000 actifs, tandis que ce taux est le plus élevé de France dans deux des régions limitrophes de Picardie, la Haute-Normandie avec 2,4 et le Nord-Pas-de-Calais avec 2,2. De plus, plus des deux tiers des emplois créés ou maintenus au plan national (68,6%) le sont dans l'industrie. Or, notre région est l'une des plus industrielles de France et l'une de celles où le poids des investissements étrangers est le plus élevé. Ces deux éléments montrent donc que la Picardie a perdu en 2008 de son attractivité.

Accidents de travail en hausse

Le nombre d'accidents du travail avec arrêt a augmenté en Picardie de 8,7% en 2007, atteignant un niveau jamais relevé depuis 2002 : 20750, correspondant à 957000 journées d'arrêt, soit 46 jours d'arrêt en moyenne par accident. La part des accidents graves reste élevée (6%) et le nombre de décès est en hausse (17 en 2007). Dans le même temps, le nombre de maladies professionnelles s'accroît (1473 en 2007). Cette dégradation est à mettre en parallèle avec le développement de la précarité des emplois. Ce résultat montre que les conditions de travail sont un domaine négligé en Picardie bien qu'étant un aspect à part entière du développement durable.

=====

Les femmes gagnent 15% de moins que les hommes

En 2006, les femmes salariées dans le privé en Picardie gagnent en moyenne 15% de moins que les hommes par heure de travail (18% pour les régions de province). 5% sont dus aux différences d'emplois occupés par les femmes et les hommes. Les 10% restants sont la part de l'écart inexplicé. Autrement dit, l'écart de salaire entre femmes et hommes de même âge et de même profession, travaillant dans une entreprise de même taille, dans le même secteur d'activité, avec le même contrat de travail, dans les mêmes conditions est de 10 %, en moyenne, en défaveur des femmes picardes.

=====

Des emplois mais... pas de formations

Le parc d'éoliennes se développe en Picardie. Pourtant, il n'existe pas de formation de maintenance en systèmes de parc éolien dans la région. De même, le canal Seine-Nord-Europe va bientôt démarrer et il y aura besoin de techniciens de maintenance spécialisés dans le transport fluvial. Dans les deux cas, ce sont des formations qu'il serait bon de créer en Picardie car des emplois sont à la clé et autant qu'ils bénéficient à des Picards...

Pôles de compétitivité : où sont les Picards ?

Quand on veut vous convaincre que l'économie picarde a un avenir, un exemple est systématiquement donné : celui du pôle de compétitivité Industries Agro Ressources (IAR), dédié à la valorisation non alimentaire du végétal, pôle à vocation mondiale ajoutera-t-on. Et effectivement, il y a de quoi en être fier. Il a vocation à remplacer les matières fossiles, épuisables, par des matières végétales, renouvelables à l'infini. C'est donc un domaine d'activité d'avenir et l'essentiel de son potentiel de recherche est en Picardie.

Sauf que ce pôle, qui réunit chercheurs, entreprises et collectivités locales, est, officiellement, commun aux régions Picardie et Champagne-Ardenne. Et si la recherche est en Picardie, les débouchés profitent surtout à la Champagne ! Ainsi, en terme de communication, Reims s'est débarrassé d'Amiens en rebaptisant le pôle IAR en pôle « végétal Champagne ». Ensuite, lorsqu'il s'agit de faire sortir le produit créé par la recherche de ses laboratoires pour en faire un produit de consommation courante, c'est souvent en Champagne que l'unité de production est installée ! Le dernier exemple concret est une bouteille d'eau 100% végétale réalisée à partir d'amidon de maïs non transgénique, entièrement fabriquée en Champagne à partir de l'été 2009.

En clair, les retombées économiques de ce pôle risquent d'échapper aux Picards si cela continue. La cause de cette situation est connue : il s'agit de l'immobilisme du patronat picard. Une des dernières « manifestations » de celui-ci, c'est le développement du tourisme historique lié à la guerre 1914-1918, qui va connaître un nouvel élan grâce à une compagnie low-cost anglaise qui desservira l'aéroport de Méaulte dans la Somme, faute d'entrepreneurs locaux pour porter l'initiative. Ce manque de capacité du patronat à dynamiser l'économie régionale, cause principale des difficultés de la Picardie, se retrouve d'ailleurs à travers l'itinéraire de ses principaux dirigeants qui se font une « spécialité » de mettre en difficulté leur propre entreprise ! Le dernier exemple en date est la liquidation d'OPF à Pont-de-Metz près d'Amiens, dont le PDG est un des principaux responsables de la CGPME.

Un salarié sur dix dans l'économie sociale

Près d'un salarié picard sur dix travaillait, en 2006, dans le secteur de l'économie sociale, c'est-à-dire le domaine qui comprend notamment les mutuelles, les coopératives et les associations. Représentant 9,7% des salariés et des entreprises de la région, le poids de ce secteur est comparable à celui observé au plan national (9,8%). En revanche, alors que la Picardie a un caractère rural important, la part de l'économie sociale dans l'effectif salarié en milieu rural n'est que de 8,6% contre 12% au plan national. Ce constat montre qu'il a sans doute là un potentiel d'emplois à développer dans notre région quand on sait que l'une des principales activités de ce secteur est l'action sociale (aide à domicile, accueil de personnes âgées ou handicapées...), dont les besoins sont grandissants.

A condition, bien sûr, d'assurer la qualité et la pérennisation des emplois du monde associatif, principal employeur de l'économie sociale, qui se caractérisent par leur précarité et leur faible rémunération.